

# Journée des doctorants de l'UMR AUSser

**Vendredi 13 novembre 2015 de 14h à 18h à l'École d'Architecture de la ville & des territoires de Marne-la Vallée**

**Salle Mumford – 3<sup>ème</sup> étage au-dessus de la cafétéria**

## PROGRAMME

**14h00-14h45**

**JACQUIN Laure (Ipraus)**

Doctorante en 5<sup>e</sup> année, Université Paris-Est, ED « Ville, Transports et Territoires »  
Sous la direction de Jean-Philippe Garric

Titre de la thèse : *Architecture contemporaine dans les Monuments Historiques en France (1964-2012), projets et polémiques.*

Interrogeant les rapports entre création en conservation des Monuments historiques en France après la publication, en 1964, du texte de la Charte de Venise, le travail de recherche s'attache à en observer les conséquences sur la pratique en France. Il repose sur le postulat qu'un tournant est à l'œuvre dans les pratiques, les statuts et la formation des architectes en France en lien avec les questions patrimoniales. L'appropriation revendiquée d'un langage contemporain, appuyée par les principes de la Charte de Venise, par certains Architectes en Chef des Monuments Historiques après-guerre montre une volonté de lier création et conservation et de faire entrer la restauration dans la sphère architecturale. Les vives réactions suscitées par les interventions de Falaise et Fréjus montre un intérêt (parfois très critique) pour cette relation entre création et conservation.

Le support de cette réflexion se base sur l'étude de projets contemporains dans des monuments historiques pour lesquels les architectes revendiquent l'application des principes de la Charte. Ce texte théorique entre en conflit avec la doctrine française de la restauration stylistique et sa diffusion en France par la pratique a suscité des polémiques. La première intervention étudiée, la restauration de l'ancienne abbatale de Toussaint par Pierre Prunet, qui représente une première revendication de l'application des principes de la Charte et n'a pas engendré de polémique. Avec la restauration du château de Falaise éclate une première polémique, suivie de réformes ayant modifié le cadre des Monuments Historiques. Le troisième et dernier cas considéré, celui de la restauration des arènes de Fréjus, illustre une étape récente de l'évolution de la situation dans ce domaine.

L'étude se développe en trois volets complémentaires : Une histoire institutionnelle du service des monuments Historiques après 1960, les apports du texte de la Charte de Venise dans le contexte français ainsi que le déplacement des intérêts après les années 1980. Le second volet se concentre sur l'analyse architecturale des interventions à la fois dans le traitement de la matière existante et dans le traitement des compléments architecturaux à caractère contemporain. Enfin, le troisième volet propose une étude de la médiatisation, de la réception et des polémiques entourant ces interventions. Les divers milieux ayant pris part à la diffusion et à la réception des interventions informe sur les porosités à l'œuvre entre créateurs et conservateurs.

Ce travail tente d'apporter des réponses aux questionnements qui animent aujourd'hui la pratique et l'enseignement de l'architecture concernant la formation, le statut, les compétences des architectes (en chef, du patrimoine, dplg, hmonp) et leurs méthodes d'intervention dans les édifices existants (Monument historiques ou non).

L'intervention dans le séminaire du laboratoire se concentrera sur la manière dont les polémiques entourant ces projets révèlent l'évolution de la notion de monument historique et le déclin des fonctions et de la spécificité des architectes en chef.

**14h45 -15h30**

**PANZERI Alexandro (Ipraus)**

Doctorant en 2<sup>e</sup> année, Université Paris-Est, ED « Ville, Transports et Territoires »  
Sous la direction de Virginie Picon-Lefebvre

Titre de la thèse : *Monumentum Novum. Etude de la nouvelle monumentalité métropolitaine.*

Après son bannissement de la scène architecturale, au profit de la théorisation du *Bigness* par Rem Koolhaas dans les années '90 du dernier siècle, la monumentalité trouve un renouveau au début du XXI<sup>e</sup> siècle au sein de la CIGP (Consultation Internationale du Grand Paris). Le basculement d'une catégorie historiquement codée et fondée sur le symbole, celle du monument, vers une catégorie plus englobante et basée sur des principes quantitatifs, celle du *Bigness*, procure dans un édifice de grande échelle un effacement du message atemporel véhiculé par le monument au profit de la forme.

Face à la définition de la métropole du futur, certaines équipes de la CIGP ont soulevé, sous différentes formes, un questionnement sur la monumentalité comme lien nécessaire pour fédérer la mosaïque culturelle hétérogène de la métropole.

Mais, pourquoi les architectes s'intéressent-ils à nouveau à la monumentalité, après le *Bigness* ? Faut-il qu'elle se matérialise comme jadis ou doit-elle changer de paramètres pour se manifester ? Si face à la métropole son échelle d'action est réduite, quelles sont alors les conditions pour que la monumentalité change-t-elle aussi d'échelle ?

Sans tomber dans une nostalgie anachronique de l'architecture monumentale, cette thèse s'interroge sur la possible définition d'une nouvelle monumentalité, qui ne soit plus limitée à

l'intervention sur un objet architectural, mais qui devienne le fruit d'une étude géo-historique du territoire pour révéler les lieux emblématiques de la société contemporaine.

Dans cette intervention je me concentrerai particulièrement à cerner le bon cadre pour « l'état de l'art » de la thèse et à esquisser une possible théorisation pour la nouvelle monumentalité métropolitaine.

**15h30-15h45** : Pause

**15h45-16h30**

**DOUSSARD Claire (Ahttep)**

Doctorante en 2<sup>e</sup> année, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, ED « Géographie de Paris 1 »  
Sous la direction de Christian Pédelahore de Loddis

Titre de la thèse : *Contextualisation et performance des éco-quartiers : évaluations comparatives internationales.*

Bien avant l'appropriation du concept de développement durable établi par le rapport Brundtland en 1987, la relation entre développement humain et équilibre naturel a fait l'objet de nombreux mouvements urbanistiques. Aussi de nombreuses analyses portent sur les formes écologiques d'urbanisation, et l'éco-quartier est une de ces dernières. L'émergence d'outils de conception et d'évaluations relativement standardisées définissent un certain modèle d'éco-quartier, et ce quel que soit la région dans lequel celui-ci est construit. C'est le cas des systèmes de certification américain LEED-ND, anglais BREEAM, ou français HQE-A qui existent parmi tant d'autres aujourd'hui pour l'évaluation des projets adaptés à un contexte national. Cependant, certains de ces systèmes s'exportent à destination des pays en voie de développement qui voient en eux un outil de modernisation. L'établissement d'éco-quartiers à 'l'occidentale' au sein de contextes tout autre mène à la mise en place de stratégies de performances susceptibles d'obtenir la certification en dépit d'un environnement urbain défavorable. Ces pratiques conduisent entre autres à des phénomènes de fragmentation spatiale et de ségrégation socio-économiques des populations. La thèse examine ces aspects pour des projets localisés à Paris, New York, Rio de Janeiro et Hanoi.

**16h30-17h15**

**MARQUEZ Amanda (Ahttep)**

Doctorante en 3<sup>e</sup> année, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, ED « Géographie de Paris 1 »  
Sous la direction de Christian Pédelahore de Loddis

Titre de la thèse : *Les barrios de ranchos à Caracas – une image spatiale des inégalités. L'espace commun et collectif dans la ville informelle à travers la cartographie multicritère et participative.*

On utilise le terme informel pour désigner des faits et des processus matériels et idéels qui ne sont pas fondés sur des règles fixes mais qui s'appuient plutôt sur des dynamiques spontanées.

Si le système formel correspond à ce qui est « légal » (c'est-à-dire à ce qui relève de la loi et donc du gouvernement) le système informel est au contraire, structuré par des mécanismes économiques, sociaux, politiques et géographiques non institutionnels.

Mon projet de thèse vise à étudier le milieu spatial informel de Caracas.

Nous avons choisi, sur la base de ce qui précède et d'accord avec le modèle culturel du *barrio* informel, de focaliser cette recherche sur l'analyse des espaces communs de la ville informelle. Celles-ci peuvent avoir différentes origines et caractéristiques mais sont utilisés de manière collective. Les caractéristiques qui définissent la collectivité de ces espaces sont déterminées par leur utilisation.

### Problématique

Ces secteurs ou quartiers informels sont isolés des quartiers formels, non seulement géographiquement mais aussi de par leurs conditions de vie précaires, leurs taux de criminalité élevés et leurs logements insalubres, où la loi est supposée et non établie. À cet égard les espaces collectifs, objet de cette recherche, présentent directement un manque d'infrastructures, d'équipements et de services, de taux de criminalité élevés, d'une pollution importante, d'un contrôle inefficace et d'une qualité médiocre des lieux.

La ville de référence analysée dans le cadre de cette recherche est Caracas, ville qui fait l'objet actuellement et depuis plusieurs années d'une expansion incontrôlée.

Nous chercherons à établir les lignes directrices à niveau spatial, à travers la cartographie participative et à travers la création de cartes multicritère. Le relevé des aspects informels et problèmes internes du bidonville permettra la fabrication de connaissances urbaines de base pour mieux concevoir futurs projets de développement.

Notre recherche est basée sur la caractérisation des aspects et des problèmes des réalités informelles. Cette analyse cherche à relever des identités spécifiques et à mettre en lumière les potentialités et les qualités du milieu local. .

### Aspects de la recherche

À partir du constat qu'il faut « rendre visible l'invisible », les questions sur les problèmes des bidonvilles à Caracas constituent le cœur de notre recherche : sécurité urbaine, réutilisation, mobilisation, extension de l'espace public. Ces problématiques seront abordées d'un point de vue multidisciplinaire là où l'identification des réseaux d'acteurs et d'associations est fondamentale pour sa compréhension. La participation des habitants est aussi importante.

## **Conclusion**